

CONSEIL MUNICIPAL 13 avril 2021

VOTE BUDGET COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET 2021

A) Compte administratif 2020

1) Section Investissement :

2020	prévues	réalisées	Solde
Opérations financières	144 200 €	144 104,90 €	
Opérations compte à compte	153 500 €	153 480,13 €	
Travaux	399 093,48 €	68 594,17 €	
Dépenses 2020	696 793,48 €	366 179,20 €	
Opérations compte à compte	153 500 €	153 480,13 €	
Recettes 2020	400 000 €	290 411,41 €	
Recettes 2020	553 500 €	443 891,54 €	77 712,34 €
Dissolution SCOTT		1 202,97 €	78 915,31 €
Solde 2019	143 293,48 €	143 293,48 €	
	696 793,48 €	588 387,99 €	222 208,79 €

La section investissement de l'année 2020 est excédentaire de 77 712,34 euros, auxquels s'ajoutent 1 202,97 euros suite à la dissolution du SCOT, soit un **excédent de 78 915,31 euros**.

En tenant compte du solde 2019 de 143 293,48 euros,
nous avons fin 2020 un solde de la section investissement de 222 208,79 euros.

2) Section Fonctionnement :

2020	prévues	réalisées	Solde
Charges générales	523 364,99 €	409 047,12 €	
Charges personnel	341 400 €	284 661,45 €	
Gestion courante	82 000 €	55 366,51 €	
Charges financières	15 911 €	15 902,44 €	
Charges exceptionnelles	8 000 €	1 122,80 €	
Atténuation produits	500 €	437,09 €	
Dépenses imprévues	60 000 €	0	
Dépenses	1 031 175,99 €	766 537,41 €	
Ventes services	43 500 €	46 206,48 €	
Impôts directs	649 300 €	661 949,85 €	
DGF	84 100 €	101 524,61 €	
Autres produits	20 000,00 €	20 359,34 €	
Attenuation charges	20 000,00 €	29 857,43 €	
Produits exceptionnels		6 844,94 €	
Recettes 2020	816 900 €	866 742,65 €	100 205,24 €
Dissolution SCOTT		49,58 €	100 254,82 €
Excédent 2019	214 275,99 €	214 275,99 €	
2020	1 031 175,99 €	1 081 068,22 €	314 530,81 €

La section fonctionnement de l'année 2020 est **excédentaire** de 100 205,24 euros, auxquels s'ajoutent 49,58 euros suite à la dissolution du SCOT, soit **100 254,82 euros**.

En tenant compte du solde 2019 de 214 275,99 euros,

Le solde de la section Fonctionnement est donc fin 2020 de 314 530,81 euros.

3) Affectation du résultat (314 530,81 €)

Proposition :

Vers investissement : 90 000 €

Vers fonctionnement : 224 530,81 €

B) Budget 2021

1) Fonctionnement 2021:

2021	budgété
Charges générales	553 460,00 €
Charges personnel	307 400,00 €
Gestion courante	123 069,76 €
Charges financières	14 000,00 €
Charges exceptionnelles	5 000,00 €
Atténuation produits	500,00 €
Dépenses imprévues	60 000,00 €
Provision créances douteuses	200,00 €
Dépenses	1 063 629,76 €
Ventes services	57 500,00 €
Impôts directs	662 966,00 €
DGF	77 800,00 €
Autres produits	20 000,00 €
Atténuation charges	20 000,00 €
Produits exceptionnels	
Excédent 2020	225 363,76 €
Recettes	1 063 629,76 €

2) Investissement 2021

2021	budgété
Dépenses	588 208,79 €
Dont Opérations financières	32 200 €
Dont Travaux	556 008,79 €
Recettes	588 208,79 €
Dont virement excédent fonctionnement 2020	90 000 €
Dont Solde 2020	222 208,79 €
Dont subventions / taxes / FCTVA	276 000,00 €

La dette

Au premier janvier 2021, la dette s'élève à 688 716,22 euros, répartie sur 2 emprunts, qui arrivent à terme en 2029 et 2042.

Le remboursement annuel est de 46 038,41 euros.

Chiffres clés de la section fonctionnement 2020 :

Dépenses :

- Les charges générales représentent (énergie, entretien voirie et bâtiments, frais généraux) 53 % des dépenses
- Les charges de personnel représentent 37 % des dépenses
- Les charges de gestion courante (indemnités, syndicats, subventions) représentent 7 % des dépenses
- Les intérêts des emprunts représentent 2 % des dépenses

Recettes :

- Les ventes de service (redevances, occupation domaine public) représentent 5 % des recettes
- Les impôts directs représentent 76,5 % des recettes
- Les dotations de l'état et des collectivités représentent 12 % des recettes
- Les autres produits (revenus immeubles) représentent 2 % des recettes
- Les atténuations de charges (remboursements charges) représentent 3,5 %
- Les produits exceptionnels (pénalités, dons, assurances) représentent 1 %